



# LE BÂTISSEUR

Bulletin publié par la CSN-Construction  
depuis 1966

## Cotisation de la CSN-Construction: la plus basse de toutes!

  
**CSN  
CONSTRUCTION**  
[www.csnconstruction.qc.ca](http://www.csnconstruction.qc.ca)  
[facebook.com/csnconstruction](https://facebook.com/csnconstruction)

**12\$**

**par semaine**

Occupations et  
compagnons

**10\$**

**par semaine**

Apprentis

**Voir page 11**



## Vote au suffrage universel Une première



**Bertrand Gauthier**  
Vice-président  
Résidentiel

L'année 2020 sera importante pour la CSN-Construction. Au début du mois de février aura lieu le 68<sup>e</sup> Congrès de la fédération. Plusieurs enjeux majeurs pour les prochaines années seront abordés lors de cet important événement. Rappelons-nous que lors du congrès de 2018, plusieurs changements de structures ont été adoptés par les membres. Depuis, la CSN-Construction se compose de huit associations provinciales de métiers et d'occupations, lesquelles sont gérées par un directeur provincial. Ces associations voient aux intérêts et au développement de leur métier ou occupation dans les quatre secteurs de la construction partout au Québec.

L'élection des membres du comité exécutif ainsi que des directeurs provinciaux de chaque association de métiers ou d'occupations figurent bien évidemment à l'ordre du jour de notre congrès à venir. C'est donc lors de cette rencontre que l'équipe syndicale sera élue pour représenter les membres durant les trois prochaines années. Plusieurs autres sujets seront traités lors de ce congrès : notons à cet effet les grandes

orientations de la fédération ainsi que les prochaines négociations qui se profilent en 2021.

### Le vote au suffrage universel : la façon la plus démocratique de faire

La fédération a à cœur de donner à chaque membre la possibilité de choisir l'équipe qui les représentera aux prochaines tables de négociation ainsi que dans tous les autres dossiers syndicaux. Chacun d'entre vous recevra, quelque temps avant la tenue du congrès, le processus de vote à la maison.

Ce qui est important à retenir, c'est que pour la toute première fois de son histoire et de l'histoire de toutes les autres organisations syndicales de la construction au Québec, tous les membres auront l'occasion de voter pour leurs dirigeants syndicaux. Ainsi, ceux-ci ne seront pas élus par un petit groupe de personnes, ni par un conseil d'administration. C'est en effet dans le confort de leur maison qu'ils pourront élire les membres du prochain comité exécutif et leurs directeurs d'association. Le vote sera fait de manière électronique, à l'aide de leur ordinateur, de leur tablette ou de leur cellulaire. Cochez dès maintenant à votre agenda les 3, 4 et 5 février 2020 et préparez-vous à voter en grand nombre! ■

# En route vers notre premier banquet



**Emmanuelle-Cynthia Foisy**  
Secrétaire-trésorière  
Responsable de la condition féminine

Nous avons reçu plusieurs demandes ainsi que de nombreux commentaires positifs concernant la grande initiative de la CSN-Construction d'offrir des bourses aux enfants de ses membres qui sont âgés de 7 à 17 ans et qui se qualifient dans les domaines sportif, artistique ou scolaire ou en matière d'engagement communautaire.

Un jury de sélection se réunira au début du mois de janvier afin de sélectionner les lauréats. Toutes les personnes qui ont posé la candidature de leur enfant recevront une réponse, que celle-ci soit positive ou négative.

Déjà, nous envisageons des ajustements pour l'avenir afin de permettre à plus d'enfants d'obtenir une bourse,

car des décisions déchirantes sur le choix des gagnants attendent le jury de sélection.

Plusieurs bourses seront octroyées lors d'un grand banquet qui se déroulera à Trois-Rivières, le 28 mars 2020. Une belle surprise attend celles et ceux qui y prendront part, car nous avons confié l'animation à une personnalité connue.

Un grand merci à Léo, la vedette de nos publicités Facebook sur ces bourses! ■



## Un travailleur de la construction au destin unique

La CSN soulignait récemment le décès de l'un de ses anciens présidents, Norbert Rodrigue. Le militant, qui a commencé à travailler dès l'âge de 14 ans dans la construction, n'a pas eu un parcours ordinaire.

Alors que le jeune Norbert travaille comme peintre en bâtiment à Rouyn-Noranda, son employeur obtient un contrat pour peindre l'hôpital Sainte-Justine. Le travailleur participe, avec toute l'ardeur qu'on lui a connue plus tard, à l'exécution du contrat en question. Une fois le travail terminé, il décide de

demeurer à Montréal et se fait engager à l'hôpital Sainte-Justine comme technicien en radiologie. Il s'implique alors syndicalement, avec beaucoup de leadership, afin de créer le premier syndicat CSN à l'hôpital Sainte-Justine. Il en est d'ailleurs devenu le président fondateur. Par la suite, il devient président de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN), l'ancêtre de la FSSS-CSN actuelle, puis président de la CSN, de 1976 à 1982, succédant ainsi à Marcel Pepin.

Quel destin syndical extraordinaire : un autodidacte devenu président de la CSN! ■



**CSN  
CONSTRUCTION**

Services aux membres,  
un seul numéro

**1 800 363-6331**

Pour vous rendre disponible à l'emploi, inscrivez-vous à la Commission de la construction du Québec (CCQ), puis communiquez avec la CSN-Construction au 1 888 598-2044 (24 h sur 24, partout au Québec).

### LE BÂTISSEUR

Publié par la CSN-Construction

#### Production

Service des communications-CSN

#### Coordination

Ariane Gagné

#### Conception graphique

Philippe Brochard

#### Illustration de l'entête

Alain Reno

#### Photographie

Patrick Woodbury, Cedric Martin, Pascal Rathé, Patrick Sicotte, Louise Leblanc

Un merci particulier aux représentants et aux directeurs qui nous ont gracieusement envoyé des photos de leurs activités quotidiennes sur les chantiers.

#### Photo de la couverture

Patrick Woodbury

#### Impression et distribution

Service des communications-CSN

#### Tirage

17 000 exemplaires  
P.P. 40064900  
Dépôt légal : BAnQ, BAC, janvier 2020

facebook.com/csnconstruction

# Mot du président



**Pierre Brassard**  
Président

## L'année s'annonce mouvementée

**L'**année qui vient de se terminer a été forte en rebondissements et les mises en chantier n'ont pas manqué. Nous parlons ici d'un niveau de travail record pour l'industrie et d'un saut de 15% des heures enregistrées par rapport à 2018 : nous terminons l'année 2019 avec plus de 180 millions d'heures!

Pour cette deuxième année d'implantation de nos nouvelles structures d'associations provinciales de métiers et d'occupations, vos directeurs d'associations sillonnent les chantiers de la province pour aller à votre rencontre et discuter avec vous : vos commentaires nous indiquent que la nouvelle CSN-Construction est déjà très appréciée. Dans la foulée des nouveautés, le congrès 2020 promet d'être un moment haut en importance. En effet, deux points majeurs sont à retenir : le vote au suffrage universel et l'adoption de votre nouvelle cotisation.

### Des nouveautés qui devraient vous plaire

Pour la première fois dans l'histoire de la construction québécoise, vous pourrez, en tant que membre de la CSN-Construction, procéder directement à l'élection de vos dirigeants syndicaux et de vos directeurs d'as-

sociations provinciales de métiers ou d'occupations. Lors de ce même vote, vous serez invités à adopter le montant de votre nouvelle cotisation syndicale. La CSN-Construction est consciente du coût de la vie qui augmente sans cesse et souhaite que vous puissiez bénéficier comme il se doit du fruit de votre travail quotidien, exécuté bien souvent à la sueur de votre front (et c'est le cas de le dire). Elle a donc choisi de vous donner accès à une couverture syndicale complète et de baisser le coût de sa cotisation à 12 \$ par semaine pour les compagnons et les titres occupationnels et à 10 \$ par semaine pour les apprentis. Ainsi, pour des services inégalés nulle part ailleurs, les membres de la CSN-Construction pourront profiter de la cotisation syndicale la plus basse.

### La négociation à venir

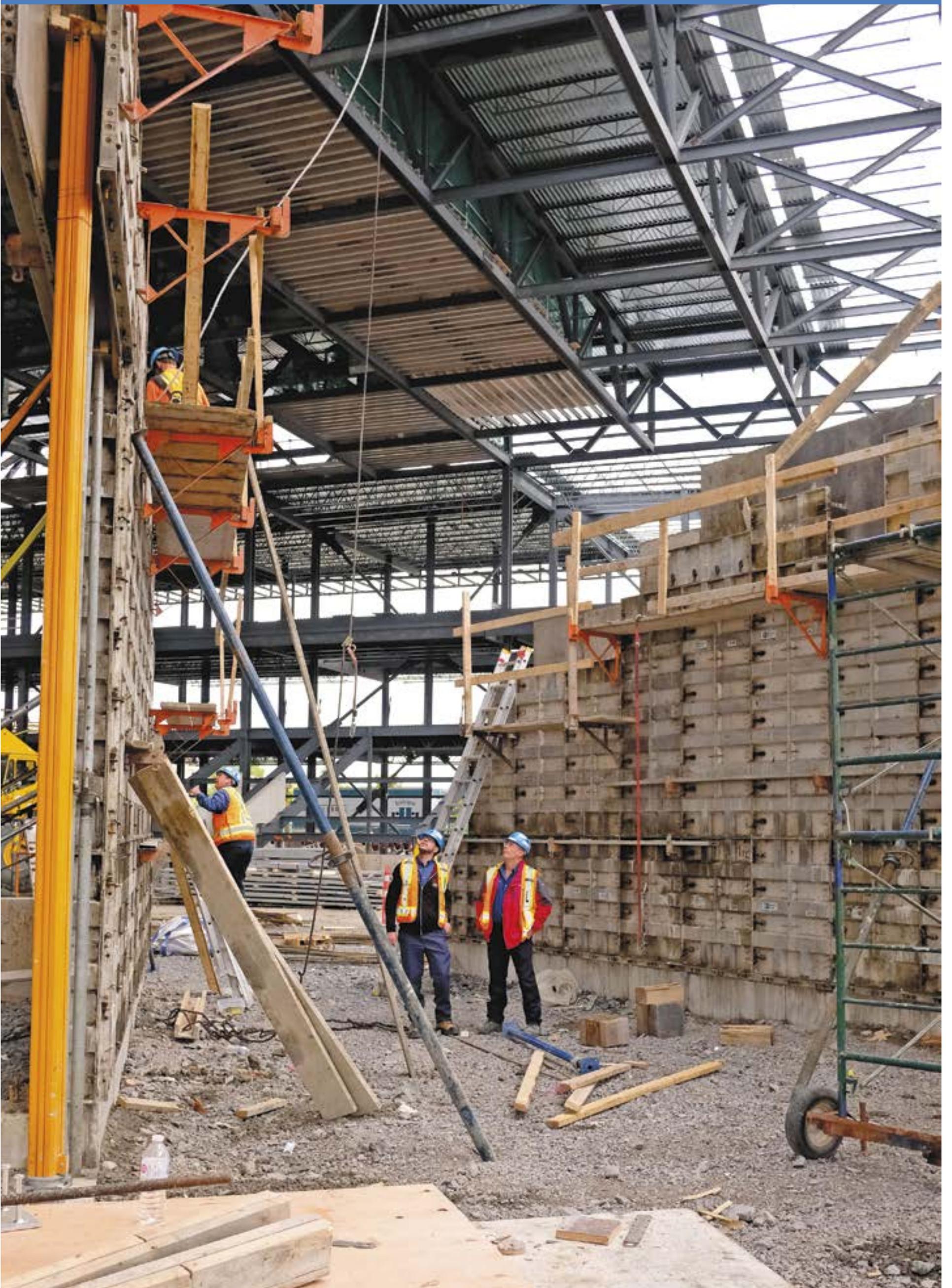
Le prochain congrès de la CSN-Construction, qui se déroulera en février 2020, nous permettra, en plus, d'identifier les grandes orientations pour le renouvellement des conventions collectives. La sécurité d'emploi, les conditions de travail, la santé et la sécurité feront partie de nos discussions : ce sera l'occasion pour nous de recueillir vos commentaires et, pour vous, de faire entendre votre voix aux différentes tables de négociation. Au menu, des thèmes incontournables tels que le maintien de la protection d'assurance Médic et le régime de retraite des salarié-es de l'industrie de la construction. Enfin, des chantiers propres et sécuritaires comptent parmi nos priorités pour la prochaine négo.

Dans les prochains mois, les membres de la direction de la CSN-Construction se pencheront sur plusieurs dossiers cruciaux : conflits de compétence du REM (Réseau électrique métropolitain), travaux relatifs aux chemins de fer et à la déconstruction de l'ancien pont Champlain, embauche et formation de la main-d'œuvre seront au programme. Et surtout, toute l'équipe sera à pied d'œuvre pour le maraudage de mai 2020 et pour la négociation des conventions collectives 2021 qui suivra. Nous sommes heureux de pouvoir mettre à votre service notre expérience et notre enthousiasme afin de relever ces nombreux défis. ■

## Bonnes vacances !

La CSN-Construction vous souhaite un très joyeux temps des Fêtes. Profitez-en pour vous reposer, refaire le plein d'énergie, et surtout, pour prendre du temps avec vos proches. Soyez prudents dans vos déplacements, il n'y a aucun risque à prendre. On se revoit en janvier pour le début d'une année 2020 bien remplie !





# La CSN–Construction se déploie partout au Québec

L'une des missions de la fédération est d'être présente sur le terrain afin d'aller à la rencontre de ses membres et de tous les travailleurs et travailleuses de l'industrie de la construction.



**Pamela Desourdie**  
Conseillère syndicale  
CSN–Construction

## 2018

Depuis l'ouverture des chantiers au printemps dernier, les représentants régionaux s'activent auprès des membres de leur région. Nos directeurs provinciaux, pour leur part, se promènent à travers le Québec pour aller parler aux membres de leur métier ou de leur occupation.

## Un exécutif très proactif

Les élus du comité exécutif ne chôment pas eux non plus! Que ce soit en Gaspésie, en Abitibi-Témiscamingue ou à Montréal, ils prennent le temps de visiter les chantiers afin d'entendre ce que les salarié-es de l'industrie de la construction ont à leur dire.

En octobre 2019, le président de la CSN–Construction, Pierre Brassard, s'est déplacé partout au Québec, en se rendant même aux Îles-de-la-Madeleine. « Les travailleuses et travailleurs de l'industrie nous ont mandatés pour les représenter. Nous devons être sur le terrain! », souligne-t-il. Les membres du comité

exécutif de la CSN–Construction, accompagnés des directeurs d'associations, des représentants régionaux ainsi que des conseillers en relations de travail, se sont donc regroupés à plusieurs reprises durant l'année 2019 pour rendre visite aux travailleuses et travailleurs des chantiers de la grande région métropolitaine et de la région de Québec. En ce sens, 2019 a été une année importante en matière de construction au Québec, les travailleuses et travailleurs de l'industrie étant constamment sollicités sur différents chantiers. Comme il peut être ardu de rencontrer tous nos membres, et que c'est pourtant la volonté de la CSN–Construction d'y voir, les visites de masse s'imposaient. « Nous nous sommes rendu compte que les travailleuses et travailleurs de la construction étaient peu au courant des différents dossiers syndicaux tels que les conflits de compétence ou même des changements à leurs assurances », ajoute le président de la CSN–Construction. Une raison de plus d'aller à leur rencontre, afin de les tenir informés des dossiers qui les touchent de près.

## Des rencontres qui portent fruit

Analyser ce qui se passe sur le terrain permet une meilleure préparation pour les conflits de compétence et les prochaines négociations. C'est avec cette vision que nos conseillers et conseillères en relations de travail

prennent le temps de parler à tous les salarié-es des différents métiers ou occupations de la construction qu'ils rencontrent. Ceux-ci sont les mieux placés pour alimenter ceux qui les représentent. Avoir l'heure juste sur la réalité du terrain, autant de celle des travailleurs de la métropole que ceux des régions, est essentiel pour représenter adéquatement les membres de la fédération. En effet, la réalité de chaque métier ou occupation est différente selon la région.

## 2019

À l'automne 2019, les tournées de chantiers avec les membres du comité exécutif, les représentants régionaux, les directeurs et les conseillers en relations de travail se sont poursuivies. Ils ont fait le tour des chantiers des régions de Québec, de Mauricie-Bois-Franc, de l'Outaouais, du Bas-Saint-Laurent ainsi que de la grande région de Montréal. Avant le congé des Fêtes, ils feront la tournée lors des fermetures de chantiers de l'île de Montréal. Plus d'une trentaine de représentants de la CSN–Construction participeront à cette action. Et 2020 s'annonce être une année tout aussi occupée. Vous désirez une visite de chantier? Contactez-nous à l'aide de l'application mobile, sur notre site internet ou par téléphone, c'est avec plaisir que nous la planifierons avec vous. ■



# Vos directeurs d'association travaillent pour vous

Ils n'arrêtent pas une seconde, mais savez-vous exactement ce que font les directeurs de vos associations? En voici un aperçu.

## Daniel Charlebois

Directeur provincial des manœuvres et manœuvres spécialisés

Ma plus grande satisfaction quotidienne, c'est de pouvoir me dédier totalement aux manœuvres et sensibiliser les autres métiers à l'immense importance des occupations sur un chantier de construction. Lorsque je me déplace à la rencontre des manœuvres, je vois combien ils attendent d'être reconnus à leur juste valeur et à quel point le fait de pouvoir s'adresser à une personne ressource comme moi, qui est là pour eux, les réjouit. Ils sont heureux de voir que la CSN-Construction prend leur réalité au sérieux et qu'elle a spécialement dédié une personne pour faire la promotion de leur occupation.

Les occupations ne sont pas des métiers reconnus au sens de la loi, et je me fais un devoir d'expliquer leur situation auprès des autres travailleurs de la construction. Je tiens à ce que ceux-ci comprennent bien la réalité des manœuvres et des occupations pour développer une solidarité réelle entre tous les travailleuses et travailleurs.

## Daniel Côté

Directeur provincial des opérateurs d'équipement lourd et des opérateurs de pelle

Je suis appelé, au quotidien, à tout mettre en œuvre pour défendre les enjeux que rencontrent les opérateurs d'équipement lourd et les opérateurs de pelle sur un chantier. Ceux-ci m'interpellent souvent, notamment

sur les questions de kilométrage, de frais de déplacement ou d'horaires de travail. Il faut que je puisse leur apporter les réponses qu'ils cherchent! C'est ce à quoi je m'affaire tous les jours, et je reçois une grande quantité de témoignages positifs des membres à cet égard.

Chaque jour, on me répète que les représentantes et les représentants de la CSN-Construction sont très présents sur les chantiers, plus que n'importe quelle autre organisation syndicale. C'est une excellente chose. Le simple fait d'être vus souvent par les employeurs leur met une pression! Ils voient que nous développons une bonne communication avec nos travailleurs. Ça fait son petit bonhomme de chemin dans leur tête, c'est certain. En fait, notre grande présence leur envoie le signal qu'on les a à l'œil, que nous sommes et que nous demeurerons en contact étroit avec nos membres. Car ce que nous avons le plus à cœur, c'est leur bien-être et leur satisfaction.

## Francis Lapierre

Directeur provincial des charpentiers-menuisiers

J'ai travaillé comme charpentier-menuisier durant 16 ans. Si j'ai accepté les responsabilités de directeur des charpentiers-menuisiers, c'est pour plusieurs raisons: j'avais le goût d'aider les futurs travailleurs et travailleuses à intégrer l'industrie et de pouvoir soutenir étroitement ceux qui y œuvrent. Si quelqu'un a des questions, il peut me les poser sans gêne. Que ce soit sur le chômage, le régime de retraite, l'emploi, ou tout autre sujet, je suis là pour l'écouter et lui répondre.

Pour aider les membres à se trouver du travail, par exemple, je regarde les besoins de placement et je dirige les membres vers les bonnes ressources, je cherche les compagnies intéressantes, je leur donne l'information nécessaire, etc. Les travailleurs sont très reconnaissants. Si je n'ai pas la réponse à une question, je la transmets à l'un des conseillers de l'équipe de la CSN-Construction. Ceux-ci sont aguerris et représentent une force pour tous les membres.

Mon rôle consiste également à assurer une bonne visibilité de la CSN-Construction sur les chantiers. On se le fait dire souvent d'ailleurs: la fédération n'a jamais été aussi visible, partout au Québec. Même les membres des autres organisations nous le disent et se plaignent de ne jamais voir leurs représentants! S'il y a quoi que ce soit, un travailleur ou une travailleuse de la construction peut compter sur moi. Je serai toujours là pour l'épauler en cas de besoin.

## Érik Lepage

Directeur de l'association des arpenteurs

Je suis très familier avec le dossier des arpenteurs, puisque j'ai moi-même travaillé comme arpenteur pendant 10 ans. J'ai donc accepté, en avril 2018, les responsabilités de directeur des arpenteurs afin de faire évoluer leur dossier et de permettre aux arpenteurs, enfin, d'obtenir le statut d'occupation exclusive. Ceux-ci veulent que leur travail soit protégé et souhaitent aussi pouvoir bénéficier de formations plus adaptées à la réalité des changements technologiques qui les touchent.

Dans la construction, les arpenteurs ont d'énormes responsabilités. Ce sont eux qui détiennent les plans complets des chantiers sur lesquels ils travaillent, et qu'ils doivent connaître sur le bout de leurs doigts. Les contremaîtres se fient beaucoup à eux. Je me suis même déjà fait dire par l'un d'eux qu'il possédait deux parachutes: le sien, et celui de l'arpenteur! Nous sommes très utiles aux contremaîtres, car une erreur peut être très coûteuse et représenter plusieurs centaines de milliers de dollars. C'est dire comment nous avons une lourde pression sur les épaules.

Chaque jour, je mets toutes mes énergies pour défendre les intérêts des arpenteurs. Ça me fait chaud au cœur de constater qu'ils sont contents de voir qu'on s'occupe d'eux, que quelqu'un qui a déjà travaillé dans la construction veut faire avancer les choses pour faire reconnaître leur occupation. Depuis le début de mon mandat, je me suis donc fait un point d'honneur de visiter toutes les régions afin de voir le plus de membres possible. Nous sommes déjà environ 700 arpenteurs à la CSN-Construction, sur 1200 au Québec, je veux tous les rapatrier chez nous, parce que c'est ensemble qu'on sera plus forts. Je ne lâcherai pas, tant qu'ils n'auront pas l'exclusivité. Ils peuvent en être sûrs.

## Hénéry Cyr

Directeur provincial des Îles-de-la-Madeleine

Peu importent leurs questions, que ce soit sur la convention collective, la santé-sécurité, ou l'emploi, et peu importe que ces questions nous viennent de membres de la CSN-Construction, je suis toujours disponible pour y répondre. L'un des avantages que j'ai sur bien des gens, c'est que je connais tous les travailleurs de la construction aux Îles. Je pourrais tous les nommer par leur nom! Cette proximité me permet de les aider du mieux que je peux, et je remarque que c'est très apprécié. Ils peuvent me parler, ils savent que je vais les écouter. Ils sont contents quand ils me voient arriver. J'aime aller à leur rencontre, échanger avec eux et leur donner de bons services. Avec la nouvelle CSN-Construction, c'est encore mieux: ils sont maintenant représentés directement par les membres de l'exécutif, et ils remarquent que ça fait toute la différence! ■

Ariane Gagné, conseillère syndicale,  
Communications CSN



En haut: Daniel Charlebois (au centre), Daniel Côté, Ci-contre: Hénéry Cyr, Francis Lapierre (à gauche) et Erik Lepage



Ci-contre, en haut : **Pierre Brassard, Jean-Luc Deveaux (à gauche), Jean-Louis Simard** ; en bas : **Bertrand Gauthier et Emmanuelle-Cynthia Foisy**

# Connaissez-vous les personnes qui vous représentent au comité exécutif ?

Depuis le congrès de 2017, un comité exécutif composé de cinq personnes travaille à temps plein pour défendre vos intérêts. Savez-vous ce qu'ils font pour vous ?

## **Pierre Brassard,** Président de la CSN-Construction

Après 35 ans passés dans l'industrie de la construction, je peux dire une chose : je suis très fier d'avoir toujours, corps et âme, travaillé dans un seul objectif : l'amélioration des conditions de vie et de travail des membres. Les quatre années passées à la vice-présidence et les huit ans à la présidence me rendent persuadé d'une chose : cette organisation est celle qui est la plus à l'écoute de ses membres et la plus combative sur l'ensemble des enjeux qui vous préoccupent.

Il m'importe également de poursuivre le travail entrepris sur la reconnaissance des occupations et des occupations exclusives. Par-dessus tout, je veux participer à la prochaine négociation de 2021 afin de défendre l'ensemble des salarié-es de la construction en ce qui a trait à leur régime de retraite et à leur assurance collective. Ces enjeux majeurs sont fondamentaux, laissez-moi vous accompagner pour les porter comme je sais être capable de le faire.

Pour mon prochain mandat, je tiens à terminer le travail de relance de la CSN-Construction. Les choses se déroulent bien, la stabilité est assurée, nous avons une vision claire des besoins des membres et je souhaite être aux premières loges lorsqu'ils en recueilleront les fruits.

Voici l'équipe en qui j'ai confiance pour assurer la continuité de cette relance.

## **Jean-Luc Deveaux** Vice-président Génie civil et voirie

J'agis comme syndicaliste depuis plus de 45 ans. Ferrailleur de métier, j'ai aussi œuvré comme militant syndical, conseiller syndical et avocat, pour le seul bénéfice des travailleurs de la construction. D'une certaine façon, on peut dire que j'ai tout fait dans la construction : j'ai tenu des pancartes, fait du piquetage, négocié des conditions de travail, plaidé devant les tribunaux, notamment pour la défense de griefs et pour des congédiements. J'ai organisé des conférences de presse, formé des militants, fait de la représentation politique, subi de la répression pour mes activités syndicales, siégé à différents comités de la Commission de la construction du Québec (CCQ). Je suis

convaincu de la nécessité d'une action syndicale forte pour défendre les travailleurs et les travailleuses de la construction et de la nécessité de notre adaptation aux nouvelles réalités. J'aime écouter les travailleurs qui m'apprennent tous les jours quelque chose de nouveau pour ensuite proposer des moyens concrets d'améliorer leurs conditions.

À la CSN-Construction, plus que nulle part ailleurs, je peux travailler pour les membres afin de remporter des gains concrets pour eux. Qu'on pense notamment au dossier du rail, où la CSN-Construction a pris le leadership, aux conflits de compétence que j'ai l'honneur de défendre et où nous avons eu gain de cause à plusieurs reprises. Avec mon expérience, je veux poursuivre mon travail dans le même sens, de manière à aller chercher des gains pour la prochaine négociation.

En outre, je veux continuer à me dédier complètement aux membres de la CSN-Construction, car cette organisation est d'une grande valeur : novatrice, combative et revendicatrice, elle est la plus à même de bien défendre vos intérêts.

## **Jean-Louis Simard**

Vice-président pour les secteurs de l'Institutionnel-Commercial et Industriel (IC-I)

Depuis le début de mon mandat au comité exécutif de la CSN-Construction, je m'implique avec beaucoup d'ardeur dans le dossier des manœuvres de recul afin d'enrayer un fléau qui coûte de trop nombreuses vies sur les chantiers. La question de la formation des travailleuses et travailleurs est également cruciale pour moi, car il en va de leur capacité à être embauchés et de l'avancement de l'industrie.

Je m'implique pour les membres afin d'aller à leur rencontre, d'écouter leurs préoccupations et d'appuyer leurs revendications en cours de négociation. Je leur apporte tout le soutien dont je suis capable entre les négociations afin de défendre leurs intérêts et de faire respecter les conventions collectives. Les trois dernières années m'ont permis de nouer plusieurs contacts, tant sur le terrain qu'auprès des employeurs et du gouvernement. Je veux poursuivre le travail avec tous les intervenants de la construction et faire avancer la cause de tous les membres de la CSN-Construction. Je suis convaincu que ma vaste expérience sur le terrain est

précieuse : je suis d'ailleurs l'un des dirigeants syndicaux de l'industrie qui détient le plus d'heures terrain, avec plus de 55 000 heures accumulées. Je veux en faire profiter les membres actuels et les membres à venir.

## **Bertrand Gauthier**

Vice-président résidentiel

J'ai toujours été d'une grande écoute pour les travailleuses et les travailleurs. Au fil des ans, j'ai mis toutes mes énergies à mener des actions concrètes pour leur santé et leur sécurité sur les chantiers. Cette implication m'a donné l'occasion de développer une expertise en la matière, que je veux mettre à leur service.

Je siége notamment au comité de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction depuis plusieurs années et j'agis activement pour tenter de faire débloquer les choses en ce qui concerne la révision du Code de santé et sécurité. Je siége également au conseil d'administration de l'ASP, où je participe à toute la réflexion entourant les changements à la formation ASP. La prévention sur les chantiers doit être de mise et, en ce sens, il faut conscientiser les futurs travailleuses et travailleurs sur les risques reliés à leur travail. Pour moi, ça passe par une formation adéquate. Et parlant prévention, j'investis également une partie de mon temps avec le RESTF dans la mise en place d'un plan de prévention-cadre pour la pose de rails.

Comme vous pouvez le constater, la santé-sécurité sur les chantiers constitue un enjeu incontournable auquel je me consacre entièrement. Je suis déterminé à avoir la chance de démontrer à l'ensemble des travailleurs de la CSN-Construction que notre nouvelle structure leur apportera des gains majeurs, et c'est pourquoi je vous demande votre confiance.

## **Emmanuelle-Cynthia Foisy**

Secrétaire-trésorière

Mon parcours dans la construction me remplit de fierté à plusieurs points de vue. Je suis fière de compter parmi les premières femmes charpentières-menuisiers au Québec. Je suis aussi très fière de travailler à l'avancement de tous les métiers et de toutes les occupations au sein de la CSN-Construction. Je milite déjà depuis de nombreuses années au sein de cette organisation à laquelle je crois fermement. En 2012, j'ai été élue représentante de la condition féminine de la CSN-Construction des Laurentides. Cinq mois plus tard, c'est à la présidence du syndicat de la même région que j'ai eu l'honneur d'être élue. Au cours de cette période, j'ai mené plusieurs luttes pour le bien-être de l'ensemble des travailleuses et travailleurs de la construction des Laurentides, notamment contre la réforme de l'assurance-emploi et lors de la grève de 2013. En 2018, j'ai remporté mes élections au poste de secrétaire-trésorière de la nouvelle CSN-Construction. Mes principales responsabilités portent sur la gestion du budget, tâche qui me tient extrêmement à cœur, puisque c'est de vos cotisation dont il s'agit. J'agis comme agente de promotion du programme Fiers et compétents de la Commission de la construction du Québec et à titre de représentante au Comité de formation professionnelle de l'industrie de la construction (CFPIC), je visite d'ailleurs les futurs travailleuses et travailleurs de la construction dans les cohortes étudiantes.

J'espère profondément avoir la chance de pouvoir continuer à travailler avec les membres de la CSN-Construction, à qui je crois sincèrement pouvoir être d'une grande utilité. ■

**Ariane Gagné**, conseillère syndicale, Communications CSN

# La nouvelle CSN-Construction Les associations

Les travailleuses et travailleurs de la construction ressentent une forte appartenance à leur corps de métier ou à leur occupation, auxquels ils s'identifient étroitement. Les membres de la CSN-Construction sont donc maintenant réunis au sein de huit associations de métiers ou occupations. Celles-ci voient aux intérêts des membres et au développement de leur métier ou de leur occupation dans les quatre secteurs de la construction, partout au Québec. Chacune des associations est dirigée par un directeur provincial qui va à la rencontre des membres et leur donne toute l'information dont ils ont besoin dans leur quotidien. En partenariat avec le comité exécutif de la CSN-Construction, les directeurs d'association développent un plan de travail pour les intérêts des métiers ou occupations qu'ils représentent et s'assurent d'y inclure leurs attentes de négociation.



Association provinciale des **manœuvres**



Association provinciale des **arpenteurs**

## Portez fièrement votre t-shirt

Chacune des huit associations a une identité visuelle qui lui est propre et qui a été réalisée par Éric Dufour, un tatoueur de Montréal à l'imagination débordante. Un t-shirt a été produit pour chacune d'elles : vous pouvez vous le procurer gratuitement en contactant votre représentant régional. Chaque membre de la CSN-Construction a droit au t-shirt de l'association à laquelle il appartient. Avez-vous le vôtre ?



Association provinciale des **métiers de la truelle**



Association provinciale des **peintres et plâtriers**

TRUCAGE DES T-SHIRT : GRAPHICHEROCO / FREEPIK  
INFOGRAPHIE : PHILIPPE BROCHARD

# ons de métiers et d'occupations à l'honneur



Association provinciale  
des **opérateurs de pelle mécanique**

Association provinciale  
des **opérateurs d'équipement lourd**



Association provinciale  
des **charpentiers-menuisiers**

Association provinciale  
des **métiers mécaniques**

## Préparation des négociations 2021

# Une plate-forme commune



**Pamela Desourdie**  
Conseillère syndicale  
CSN-Construction

Depuis plus d'un an, la CSN-Construction réclame la tenue d'une consultation de l'ensemble des travailleuses et travailleurs du Québec en vue des prochaines négociations qui arrivent à grands pas. C'est dans cette optique que nous avons décidé de mettre en place un groupe Facebook pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs de l'industrie de la construction, tous syndicats confondus. La CSN-Construction est convaincue que les prochaines négociations doivent être l'affaire de toutes et de tous et non appartenir à quelques organisations syndicales. Pour cette raison, nous nous préparons à consulter l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de la construction afin de dégager les priorités qui seront traitées lors des prochaines tables de négociation dans les quatre secteurs de l'industrie en 2021.



Déjà, en janvier 2019, la CSN-Construction réclamait la ratification unifiée. Plus tard, les visites de chantiers à travers le Québec ont confirmé cette nécessité pour les travailleurs de l'industrie d'avoir un lieu commun de discussion et de recevoir la même information concernant l'entente au terme des négociations des

différents secteurs. En vue des prochaines négociations, le groupe Facebook permettra donc aux personnes de tous les métiers et de toutes les occupations, peu importe leur région, d'échanger sur le contenu de leur convention collective, de leur assurance collective, de leur régime de retraite, etc. Le comité de négociation sectoriel aura un message fort à livrer aux tables de négociation et représentera les intérêts de tous les travailleurs de l'industrie de la construction. Tout passe par la solidarité et par la force collective quand vient le temps de négocier, alors pourquoi ne pas décider tous ensemble du contenu des prochaines négociations? La négociation de nos conditions de travail, c'est l'affaire de tous!

Vous n'avez pas accès à Facebook? Vous aurez la possibilité de remplir un sondage concernant les négociations 2021 en version papier. Vous pourrez nous appeler au 1 800 363-6331 pour avoir accès au sondage papier à partir de mars 2020 ou par courriel à CSN-Construction-ebureau@csn.qc.ca.

Devenez membre du groupe Facebook *Négociation de 2021 dans l'industrie de la construction*. ■

## Les manœuvres de recul

# Un enjeu crucial sur les chantiers



**Jean-Louis Simard**  
Vice-président  
Institutionnel commercial  
et Industriel (IC-I)

Pour 2020, la priorité de la CSN-Construction en matière de santé-sécurité se concentrera sur les manœuvres de recul. La bonne façon de les encadrer est très bien décrite dans le Code de sécurité pour les travaux de construction.

Au Québec, la Loi sur la santé et la sécurité du travail oblige l'employeur à prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'in-

tégrité physique des personnes qu'il embauche. Il a également l'obligation de voir à ce que l'organisation du travail ainsi que les équipements, les méthodes et les techniques de travail sont sécuritaires.

Encore faut-il que les mesures de prévention adéquates soient mises en place et respectées par toutes et par tous. Les travailleuses et travailleurs doivent faire équipe pour repérer les dangers et instaurer des moyens pour les éliminer ou les contrôler. Aussi, nous vous invitons à porter un dossard qui vous assure d'être vus, à respecter les corridors piétonniers, les aires de recul et, plus particulièrement, les consignes des signaleurs de chantier. Il nous faut être conscients de notre environnement de travail: machinerie, camions,

camionnettes, collègues à pied d'œuvre, etc. Vous le savez, il y a beaucoup de va-et-vient sur un chantier de construction. Mon expérience m'a appris qu'il ne faut jamais se dire: «Il m'a sûrement vu». Ne restons pas dans l'incertitude: rien ne vaut un contact visuel lors d'une manœuvre de recul. Nous avons tous une responsabilité vis-à-vis de la santé et de la sécurité au travail. ■

## Que dit le Code?

Rien de mieux que de citer le Code de sécurité à la lettre pour se remettre en tête nos responsabilités. En voici un extrait.

«Lorsqu'il est nécessaire qu'un véhicule effectue une manœuvre de recul dans une zone où il y a présence ou circulation de personnes et que cette manœuvre peut compromettre leur sécurité, la manœuvre doit être effectuée dans une aire de recul où personne ne peut circuler à pied, ou à l'aide d'un signaleur de chantier qui doit diriger le conducteur tout au long de celle-ci.

Lorsqu'une manœuvre de recul est dirigée par un signaleur, celui-ci doit utiliser un moyen de télécommunication bidirectionnelle pour guider le conducteur. Toutefois, lorsque le véhicule recule d'une distance de moins de 10 mètres, le signaleur peut utiliser le code de signaux manuels indiqués au plan de circulation, le cas échéant.»

# Ça vaut le coût.

La CSN–Construction t'offre la cotisation la plus basse de toutes, avec des services inégalés.



**12\$**

par semaine pour les compagnons et les occupations



**10\$**

par semaine pour les apprentis.

**Ne manque pas ta chance.**

N'oublie pas de voter lors du congrès.

# Les signaleurs méritent respect et sécurité



Les signaleurs routiers font face à plusieurs risques durant leur travail : être heurtés par un véhicule, écrasés par un fardier ou de la machinerie lourde, frappés par un cône. Ils peuvent recevoir de la poussière ou un corps étranger dans les yeux, souffrir d'hypothermie ou de coup de chaleur, etc.

Ils doivent de plus négocier avec des usagers de la route impatients qui vont jusqu'à les insulter, voire faire preuve de violence physique.

Malheureusement, l'actualité fait trop souvent état d'accidents, souvent mortels, impliquant des signaleurs routiers.

Alors que ceux-ci sont là pour assurer notre sécurité, celle des travailleurs et la fluidité de la circulation, ils subissent les contrecoups parfois fatals de leur métier risqué.

Il existe pourtant des solutions pour remédier à la situation : la mise en place d'un corridor de sécurité réservé aux signaleurs lors des appels d'offres, la diminution de la vitesse, l'installation systématique de radars photo sur chaque chantier, la présence accrue de policiers sur les chantiers en constituent quelques-unes.

Les ministères des Transports et du Travail ainsi que la CNESST doivent prendre leurs responsabilités et tout faire pour endiguer les dangers inhérents au métier de signaleur.

Ceux-ci ont le droit de travailler dans un milieu sécuritaire et dans un environnement respectueux.

De grâce, collectivement, prenons la résolution d'être prudents, patients et courtois envers les signaleurs. Ralentissons à l'approche de travaux routiers ou de chantiers de construction, respectons ces travailleurs et saluons-les. Ils œuvrent pour notre sécurité. ■

## Jean-Louis Simard

Vice-président  
Institutionnel commercial  
et Industriel (IC-I)



Pas facile le travail d'un signaleur routier. Selon la CNESST, une vingtaine de signaleurs sont blessés chaque année et neuf sont décédés au cours des sept dernières années.

Le métier de signaleur routier est exigeant. En effet, ces femmes et ces hommes passent de longues heures à travailler debout, beau temps mauvais temps. Les signaleurs jouent un rôle indispensable auprès de la population. Ils assurent une gestion sécuritaire de la circulation à proximité des nombreux chantiers. Ils doivent protéger les travailleuses et travailleurs de ces chantiers ainsi que les usagers et usagers de la route. Ils doivent diriger les automobilistes, ralentir ou arrêter la circulation à l'aide de signaux précis et conformes aux règles de sécurité.

# Fiers et compétents a le vent dans les voiles



## Emmanuelle-Cynthia Foisy

Secrétaire-trésorière  
Responsable de la condition féminine

L'an passé, près de 22 500 travailleuses et travailleurs ont suivi une activité de perfectionnement dans le cadre du programme *Fiers et compétents*. C'est environ 1500 de plus que les années précédentes!

Cette année, une vingtaine de nouvelles formations se sont ajoutées au répertoire des activités de perfectionnements du programme, qui comptait déjà plus de 550 choix. Dorénavant, des formations comme *Introduction à la construction de charpentes de bois d'ingénierie pour les charpentiers-menuisiers* ou encore *Peinture au pistolet-Avancée pour les peintres* s'offriront à vous. La culture de formation se développe dans la construction et c'est tant mieux.

## Rappel des critères d'admissibilité

Pour pouvoir vous inscrire et avoir droit aux mesures incitatives, vous devez détenir un certificat de compétence valide délivré par la CCQ, satisfaire à l'exigence du cours choisi et répondre à l'une de ces conditions :

- Avoir accumulé un minimum de 400 heures travaillées, déclarées à la CCQ dans son métier ou occupation au cours de 24 des 26 derniers mois ;

Ou encore

- Avoir accumulé au moins 8000 heures travaillées et déclarées à la CCQ dans son métier ou occupation, dont une heure au cours des cinq dernières années.

Les travailleuses et travailleurs non diplômés, de même que les manœuvres entrés par bassin dans l'industrie, doivent obligatoirement suivre un programme de formation relatif au métier, afin de maintenir leur carte de compétence. S'ils ne se soumettent pas à cette exigence, ils risquent de perdre leur carte et de devoir payer 100 \$ pour pouvoir l'acquérir à nouveau.

Toutes les informations se trouvent sur le site [fieretcompetents.com](http://fieretcompetents.com). Pour plus de détails, vous pouvez aussi appeler le 1 888 902-2222.

Il y a de quoi être fier de se perfectionner! ■

## Chantiers problématiques

# La CSN-Construction fait évoluer les choses avec Billy

La CSN-Construction est proactive sur les chantiers en matière de propreté et de santé-sécurité. Elle fait les représentations qui s'imposent dans différents comités et auprès du gouvernement et multiplie les interventions auprès des entrepreneurs pour régler les situations problématiques. Malgré tout, certains se font tirer l'oreille quand il s'agit de maintenir leur chantier sécuritaire et en bon état. La CSN-Construction a donc pris les grands moyens afin de faire prendre conscience de l'urgence d'agir : elle a envoyé l'humoriste Billy Karaoké sur un chantier particulièrement malpropre, qui présentait plusieurs problèmes sur le plan de la santé-sécurité, afin qu'il utilise la dérision pour confronter l'employeur récalcitrant.



Ça a fonctionné! Après la diffusion d'une vidéo portant sur la visite de ce chantier, l'employeur s'est empressé de corriger la situation. Par cette opération qui a fait parler, la CSN-Construction a su faire bouger les choses. Comme quoi il faut parfois y aller de front et montrer le ridicule d'une situation pour qu'elle change! ■

# Les accréditations se multiplient au STTNA-CSN



## Bertrand Gauthier

Vice-président  
Résidentiel

Depuis 2018, le Syndicat des travailleuses et travailleurs non assujettis-CSN (STTNA-CSN) est allé chercher quatre nouvelles accréditations. Au printemps 2018, ce sont les travailleurs de PNR RailWorks ainsi que ceux de Rail Cantech (deux compagnies œuvrant dans le chemin de fer) qui ont été accrédités. Les signaleurs de BML, à Rivière-du-Loup, ont par la suite été accrédités au STTNA.

Et puis, à l'automne 2019, les travailleurs de la compagnie qui produit des maisons usinées, Eko structure inc., ont choisi de joindre le STTNA-CSN. Ils souhaitent notamment favoriser la création de postes par l'amélioration de leurs conditions et l'atténuation de la surcharge de travail qui les accable. Les négociations avec l'employeur commenceront prochainement. Une rencontre avec les salarié-es s'est tenue à la fin du mois de novembre pour mettre en place le projet de convention collective et parler d'organisation syndicale. ■





## Sommet du transport ferroviaire

# La CSN-Construction est présente



**Jean-Luc Deveaux**

**Vice-président**  
Génie civil et voirie

La CSN-Construction est la seule association représentative syndicale de la construction à s'être intéressée au transport ferroviaire en y investissant temps et énergie pour le bénéfice des travailleuses et travailleurs de l'industrie. Elle a d'ailleurs tenu à participer, le 9 décembre dernier à Drummondville, au Sommet sur le transport ferroviaire organisé par le ministère des Transports du Québec (MTQ).

Le réseau ferroviaire au Québec représente 6300 kilomètres de voies ferrées, sans compter celles du métro de Montréal, du train léger du REM, des futurs tramways de Québec et de Montréal, des cours de triage des entreprises, etc.

À titre d'exemple, la pose des rails du REM sur 67 kilomètres représente plus d'un million d'heures travaillées. En faisant une simple projection pour les 6300 kilomètres du réseau ferroviaire au Québec, on arrive avec la possibilité statistique de plus de 94 millions d'heures travaillées pour la pose de rails! En tenant compte qu'un ou une salarié-e de l'industrie de la construction a travaillé en moyenne 986 heures en 2018, cela représente du travail pour 95 000 personnes dans l'industrie de la construction.

### La CSN-Construction à pied d'œuvre pour le rail

C'est dans ce contexte que la CSN-Construction a entrepris, depuis la fin des négociations du secteur Génie civil et voirie en septembre 2017, un long et patient travail pour l'intégration et la reconnaissance des travailleurs cheminots nouvellement assujettis à la loi R-20.

Depuis janvier 2018, nous avons mené plusieurs actions concernant l'industrie ferroviaire. Nous avons fait des représentations auprès de l'ACRGQTQ, des autres membres de l'Alliance syndicale, du ministère du Travail et de la CCQ afin que la lettre d'entente portant sur les conditions de travail et la formation des travailleurs affectés à la pose des rails soit respectée.

Nous sommes intervenus auprès de la Commission de la construction du Québec (CCQ) afin que les cartes d'exemption émises soient conformes à la réalité du travail de la pose de rails.

### Traitements des conflits de compétence : la CSN-Construction redoutable

En 2019, nous avons gagné deux conflits de compétence majeurs pour la pose des rails aux chantiers du REM et du Garage Côte-Vertu de la STM. Ces deux conflits

nous opposaient aux dirigeants de deux syndicats américains de métiers mécanique, les locaux 711 et 2182. Ces deux victoires chèrement acquises par la CSN-Construction l'ont été pour faire respecter la lettre d'entente du 1<sup>er</sup> novembre 2017, concernant les conditions de travail et la formation des travailleuses et travailleurs du rail. Nous vous rappelons que cette lettre d'entente a été ratifiée par tous les salarié-es de l'industrie de la construction.

À l'automne 2019, nous avons participé à toutes les consultations régionales en préparation du Sommet sur le transport ferroviaire et nous avons présenté deux mémoires pour y faire connaître la position des travailleurs de la construction. En résumé, nos mémoires indiquent que le développement du réseau ferroviaire est bénéfique pour la création d'emplois de l'industrie de la construction dans les régions et les centres urbains. Ils permettent également de réaliser à quel point le réseau ferroviaire est susceptible de stimuler la construction de routes secondaires et de bâtiments en tous genres (maisons, gares, entrepôts, hôtels, etc.).

La CSN-Construction a finalement demandé la reconnaissance du métier de cheminot et une formation adéquate des travailleuses et travailleurs afin que les rails soient posés de façon sécuritaire et d'éviter ainsi des catastrophes. Enfin, nous avons expliqué dans nos mémoires que le transport ferroviaire est bénéfique pour la protection de l'environnement.

Comme vous pouvez le constater, la CSN-Construction investit beaucoup d'efforts dans le dossier du transport ferroviaire afin d'augmenter les heures de travail et le nombre d'emplois dans l'industrie de la construction. ■

## La déconstruction de l'ancien pont Champlain

# Un défi pour les syndicats



**Jean-Luc Deveaux**

**Vice-président**  
Génie civil et voirie

Le 22 novembre 2019, à l'initiative de la CSN-Construction, une rencontre réunissant toutes les organisations syndicales de la construction s'est tenue avec la Société des ponts Jacques Cartier et Champlain afin de faire le point sur la déconstruction du pont Champlain.

La CSN-Construction a fait part de ses préoccupations au sujet du programme de prévention et de la détermination des conditions de travail.

Nous exigeons que le programme de prévention soit prêt à être déployé avant le début des travaux de déconstruction, et que le choix des représentants à la prévention des différentes associations préventives soit fait. Car il est nécessaire que tout soit prévu avant le début des travaux, qui seront exécutés au-dessus de la voie maritime du Saint-Laurent.

Il est également essentiel de connaître quels seront les horaires de travail, le nombre exact de travailleuses et travailleurs requis sur le chantier et les différentes formations qui devront être offertes pour exécuter les travaux.

La déconstruction d'un pont n'est pas du ressort exclusif d'un métier en particulier, et nous pensons qu'il est opportun de procéder à des conférences d'assignation pour les travaux qui doivent être exécutés.

Il s'agit d'un ouvrage d'une gigantesque ampleur qui n'a jamais été effectué auparavant au Québec. Il faudra de plus être très prudent dans l'exécution des travaux afin que ceux-ci se déroulent de façon sécuritaire. La santé et la sécurité au travail est l'affaire de tous, peu important nos allégeances syndicales.

Si vous avez des questions au sujet de la déconstruction de l'ancien pont Champlain, n'hésitez pas à nous contacter.

La CSN-Construction vous tiendra au courant de ses interventions au sujet de cette déconstruction sur sa page Facebook et sur Instagram. Suivez-nous! ■



## Négociation et maîtrise des conflits de compétence

# Un tandem logique !



**Jean-Luc Deveaux**  
Vice-président  
Génie civil et voirie

Depuis janvier 2018, la CSN-Construction est la seule association représentative à avoir participé à toutes les audiences sur les conflits de compétence qui ont eu lieu sur les chantiers de construction au Québec.

Notre participation nous aide à mieux comprendre vos réalités et à connaître les différentes tâches qui vous sont confiées. Comme nous maîtrisons les conflits de compétence, nous pouvons affirmer que nous sommes les mieux outillés pour mener à termes les négociations de vos conditions de travail sur les chantiers de construction.

### Nos représentations au fil du temps

Au cours des deux dernières années, sept conflits de compétence ont nécessité des auditions. Six d'entre eux l'ont été devant le Comité de résolutions des conflits de compétence, un a demandé l'intervention de la Cour supérieure avec un sursis, et un autre devant le Tribunal administratif du travail (TAT). Tous les travaux en litige étaient des travaux de génie civil et voirie. Six de ces conflits découlaient de la convention collective du génie civil et voirie et un de la convention collective de l'institutionnel et commercial.

### Sujets des conflits

Les conflits ont porté sur la pose des rails au REM et au garage Côte-Vertu de la STM, sur l'appareil de levage au nouveau pont Champlain, sur les égouts pluviaux au nouveau pont Champlain, sur les travaux d'aqueduc et de géothermie au chantier Zibi, sur la pose d'un produit filmogène au nouveau pont Champlain (qui s'est terminé par un règlement à l'amiable pour les métiers d'électricien et de peintre) et sur la pose d'un revêtement protecteur au chantier de l'oléoduc d'Enbridge à Mirabel. La CSN-Construction constate que tous les litiges concernent des travaux de génie civil et voirie qui sont exécutés majoritairement par les occupations et les métiers généraux.

### Contexte des conflits

Il semble que les syndicats américains des métiers mécaniques (locaux 711, 2182, 71 et 144) veulent enle-



La CSN-Construction à une conférence d'assignation du Tribunal administratif du travail (TAT).

ver des heures de travail aux occupations et métiers généraux (exemple grutier). Cela saute aux yeux et la CSN-Construction déplore la situation.

Le but principal d'une audience sur un conflit de compétence est de protéger l'emploi de ceux qui exécutent certains types de travaux depuis longtemps. Nous avons négocié aux tables de négociation des taux de salaires en conséquence pour les occupations et les métiers généraux. Du jour au lendemain, des syndicats américains de métiers mécaniques cherchent à soutirer des heures à des travailleuses et travailleurs qui ne sont pas membres de leur syndicat. À titre d'exemples: le local 711 réclame l'opération d'un appareil de levage à la place des grutiers, le local 71 réclame les travaux d'aqueduc et d'égouts à la place des manœuvres spécialisés, le local 144 réclame la pose des égouts pluviaux à la place des manœuvres spécialisés, les locaux 711 et 2182 réclament la pose des rails à la place des poseurs de rails nouvellement assujettis à la loi R-20, lesquels posent des rails depuis des dizaines d'années!

La CSN-Construction a défendu les occupations et les métiers généraux, non par caprice, mais parce qu'elle maîtrise l'interprétation des conventions collectives et du règlement sur les définitions de métiers. C'est dans cette perspective qu'elle veillera, lors de la prochaine ronde de négociation, à bien défendre les intérêts de l'ensemble des salarié-es de l'industrie de la construction. ■

## Fondation

# Un outil au service du développement durable



**Jean-Luc Deveaux**  
Vice-président  
Génie civil et voirie

Fondation a été créé à l'initiative de la CSN en 1995. Il représente, sur le plan de l'intervention économique, l'une des grandes réalisations du modèle de la société québécoise.

Il constitue une innovation sociale ayant pour objectif de créer une relation entre le travail, l'épargne-retraite et le capital de développement avec des visées de développements social, économique et environnemental. En d'autres mots, il s'agit d'une sorte de « financement socialement responsable ».

Fondation a pour mission de fournir du capital de développement aux petites et moyennes entreprises pour la création et le maintien d'emplois et de favoriser l'épargne-retraite pour les travailleurs, dans une perspective de développement durable.

Le portrait de Fondation au 31 mai 2019, c'est 170 631 actionnaires, plus de 39 000 emplois créés ou maintenus en 2019, plus de 1200 entreprises soutenues, un actif net de plus de 2,18 G\$ ainsi que des investissements en capital de risque et de développement, réalisés ou déjà engagés dépassant 1,45 G\$. La valeur de son action s'élevait à 12,15 \$ au 11 juillet 2019. Ainsi, Fondation répond à un besoin des travailleuses et travailleurs québécois, puisque 29% de la population n'a aucune épargne ciblée pour la retraite, tandis que 47% des travailleuses et travailleurs québécois n'ont pas de régime de retraite.

Il apparaît donc évident que Fondation est un outil plus que profitable pour l'ensemble des salarié-es de la construction et leur famille. Pourquoi? Parce qu'il contribue à la création d'emplois et qu'il leur assure une retraite par l'épargne tout en soutenant le développement durable du Québec. ■

**SSQ**  
assurance



**18 %**  
de rabais  
en assurance  
auto

Demandez  
une soumission

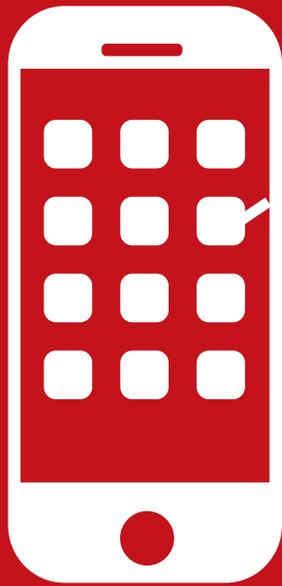
**1 866 777-2886**  
[ssq.ca/groupes](http://ssq.ca/groupes)

**Profitez  
de rabais  
exclusifs**



**10 %**  
de rabais  
en assurance  
habitation

  
**CSN  
CONSTRUCTION**



## Avez-vous téléchargé votre application ?

**Si vous ne l'avez pas déjà fait, n'attendez plus.**

- Enregistrez vos heures de travail
- Conservez vos bulletins de paye de façon électronique
- Mettez à jour votre dossier en quelques clics
- Signalez vos disponibilités à l'emploi
- Recevez les alertes en besoin de main-d'œuvre
- Communiquez directement avec nous
- Ayez accès à une foule d'infos propres à l'industrie



Investissez pour votre retraite tout en contribuant à une économie plus **performante, équitable** et **verte.**

Apprenez-en plus :  
**fondaction.com**

La valeur et le rendement des actions de Fondaction fluctuent, le passé n'est pas indicatif du futur. Avant d'investir et pour plus d'information, veuillez consulter le prospectus à [fondaction.com](http://fondaction.com).

 **FONDACTION**  
Donner du sens à l'argent.

# MISES À JOUR DISPONIBLES

INSCRIVEZ-VOUS  
À UNE ACTIVITÉ DE  
PERFECTIONNEMENT  
DÈS MAINTENANT !



FORMATION EN COURS...

**FIERS**  
ET **COMPETENTS** .COM

FORMATION  
DANS L'INDUSTRIE  
DE LA CONSTRUCTION